

# ASPARUN

DIMANCHE **13**

mars 2016

Lycée du Grésivaudan-Meylan

*courir, marcher pour les enfants autistes*



**Présentation de la manifestation**

# Une affiche

## ASPARUN

*courir, marcher pour les enfants autistes*

DIMANCHE  
**13**

**mars 2016**

Lycée du Grésivaudan-Meylan

9h 5 km course

9h10 5 km marche

10h 10 km course

Enfants

11h30 1 km course

11h40 2 km course

11h55 3 km course

web <http://aspamathle.asso-web.com>

tél. 06 87 73 95 25 et 06 86 38 29 89



# Une course organisée par:



l'Aspa Meylan Athlétisme  
avec le soutien de:



- l'Union de quartier Buclos-Grand Pré



- La mairie de Meylan



- La mairie de Montbonnot

# Aspa Meylan Athlétisme



<http://aspamathle.asso-web.com/>

- **Association créée en 1979 agréée FFA**
- **180 adhérents**
- **7 entraîneurs**
- **Une école d'athlétisme 6-10 ans**
- **Une section loisirs 10-18 ans**
- **Une section compétition 10-18 ans**
- **Une section jogging 16 ans à 98 ans**



# Union de quartiers Buclos Grand Pré

- Association créée en 1971, 517 adhérents
- Moteur de cohésion sociale,
- Organisatrice de 20 activités
- Vigie du cadre de vie et de l'environnement
- Organisateur de la kermesse des fleurs,
- Spectacle de Noël
- Co-organisateur ciné d'été
- Organisateur de la braderie des enfants,

# La cause humanitaire

- Objectif: Lutter contre l'exclusion et la souffrance que rencontrent les enfants autistes et leurs parents
- Moyens: faire connaître et soutenir financièrement la structure expérimentale innovante de l'Isère « Le Tremplin », structure dédiée à la bonne prise en charge de ces enfants

# Pourquoi?

- La France est encore dans l'incapacité de prendre en charge de manière adaptée les enfants atteints d'autisme qui sont estimés à 6000 naissances par an (1 enfant sur 150).
- En 2008, le gouvernement a lancé un plan autisme introduisant de manière officielle des méthodes efficaces appliquées depuis 40 ans à l'étranger. 25 structures utilisant ces approches ont ainsi été créées. Actuellement aucune prise en charge de ce type n'existe en Isère.

# La manifestation

- Un événement annuel organisé par l'Aspa Meylan, dédié à une cause humanitaire spécifique s'étalant de 8h à 14h00
- Tous les bénéfices de la manifestation sont versés à la structure Le Tremplin, support de la cause humanitaire

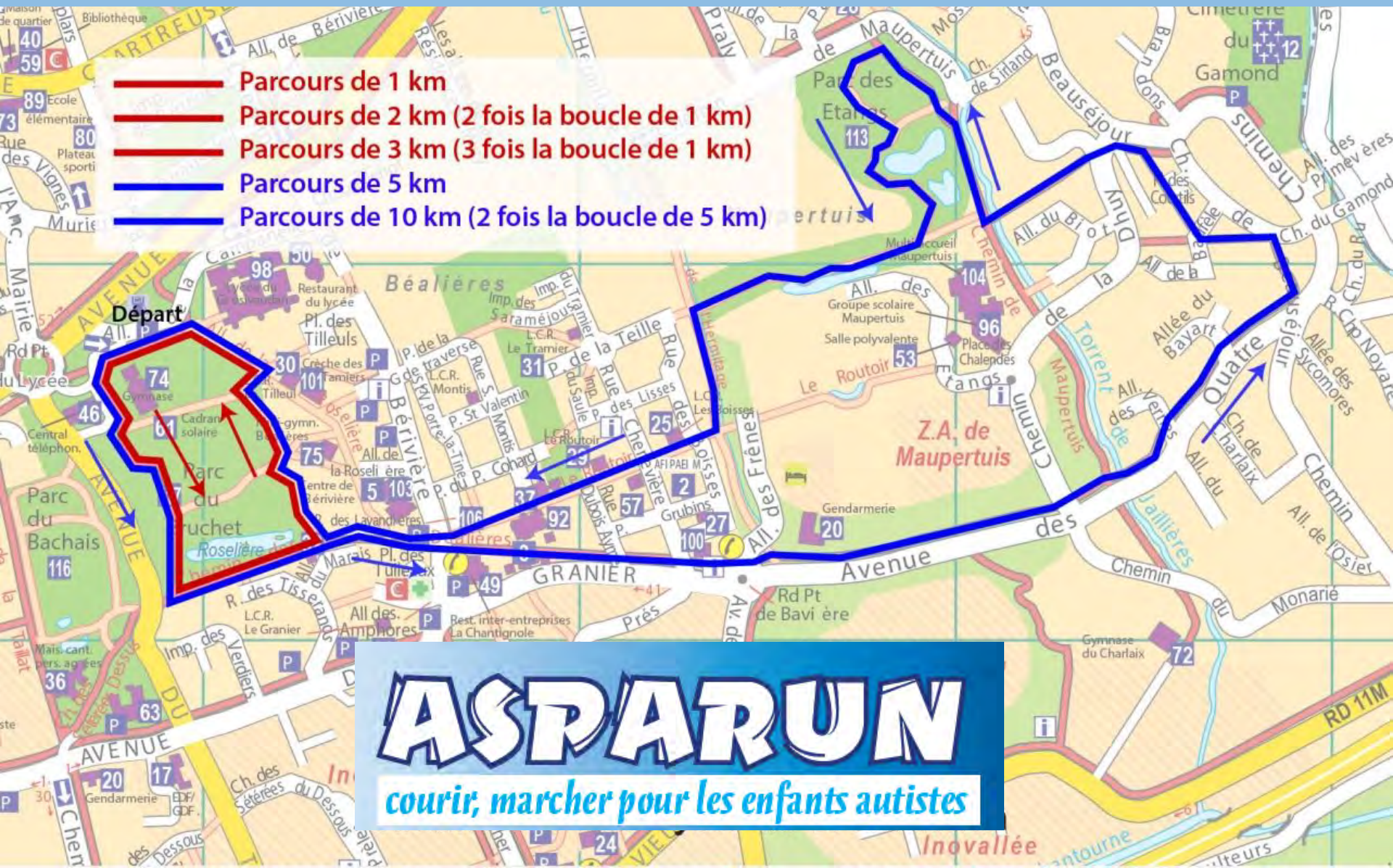


# La manifestation

- 5 courses et une marche
- 1 tombola
- 1 buvette
- 1 animation musicale
- 1 stand de présentation de l'association Tremplin
- 1 vestiaire
- Des sanitaires dans le gymnase.

# Le parcours

-  Parcours de 1 km
-  Parcours de 2 km (2 fois la boucle de 1 km)
-  Parcours de 3 km (3 fois la boucle de 1 km)
-  Parcours de 5 km
-  Parcours de 10 km (2 fois la boucle de 5 km)



**ASPARUN**  
courir, marcher pour les enfants autistes

# Les courses

- Course 10 KM : *10€ préinscription-12€ le jour* ouverte avec licence FFA ou certificat médical
- Course 5 KM: *6€ préinscription-8€ le jour* ouverte avec licence FFA ou certificat médical
- Marche active: *6€ préinscription-8€ le jour* ouverte à tous avec certificat médical pour chronométrage
- Courses enfants: *3€ le jour*
- Décharge parentale uniquement pour les courses enfants

# Les inscriptions

- En ligne sur le site de l'Aspa Meylan:  
*aspamathle.asso-web.com* *jusqu'au 11-03-2015 (minuit)*
- A Meylan, *au gymnase du Lycée du Grésivaudan (LGM) le samedi 12 mars de 10h à 18h00*
- Sur place, *le dimanche à partir de 8h00 sur le lieu de départ de la course (LGM).*

# Les horaires

Parcours **5 km course** : (*à partir de 14 ans*)

- Départ 9h00

Parcours **5 km marche**: (*pour tous*)

- Départ 9h10

Parcours **10 KM course** : (*dès âge de 16 ans*)

- Départ 10h00

Parcours **1 km** (*de 7 à 9 ans*)

- Départ 11h30

Parcours **2 km** (*de 10 à 11 ans*)

- Départ 11h40

Parcours **3 km** (*de 12 à 13 ans*)

- Départ 11h55

**12h30** remise des prix

# Le règlement

**Les courses et la marche pédestre « Asparun » s'inscrivent dans le cadre de l'organisation des courses sur route et sont organisées par l'ASPA MEYLAN Athlétisme.**

**Ces épreuves s'adressent à tous les coureurs et marcheurs hommes et femmes, par catégorie respective, licenciés ou non à la Fédération Française d'Athlétisme. "Suite à la circulaire n°13 du 21 avril 2008, la participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation soit d'une licence sportive FFA , en cours de validité, attestant la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à l'athlétisme soit pour les non-licenciés, à la présentation d'un certificat médical (ou de sa copie), datant de moins d'un an à la date de la course, comportant la mention « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition » ou « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ».**

**Les marcheurs souhaitant être chronométrés doivent présenter un certificat médical en cours de validité avec pour mention la non contre-indication à la marche à pied en compétition.**

**L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs.**

**Les licenciés bénéficient des garanties supplémentaires accordées par l'assurance liée à leur licence. Les participants à la course devront respecter le code de la route.**

**L'autorisation parentale est exigée pour les enfants mineurs.**

**Seuls seront classés les concurrents porteurs du dossard de l'épreuve, franchissant la ligne d'arrivée. Les lots ne seront remis qu'aux coureurs présents. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.**

**La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.**

# Le ravitaillement

- Pour tous les participants :marcheurs et coureurs
- 1 ravitaillement au LGM (au 5 km)
- 1 ravitaillement en eau (au 2.5 km et 7.5km)

# La sécurité

La couverture médicale de la manifestation sera assurée par une équipe de sauveteurs secouristes mobile postée au LGM et assistée par un médecin

Tout le long du parcours et en particulier aux intersections de voies, 25 signaleurs bénévoles assureront la sécurité des participants.

Les 25 signaleurs qui seront munis d'un téléphone portable et du numéro du poste de sauveteurs secouristes

Chaque course sera ouverte par un ouvreuse à vélo et fermé par un serre fil à vélo



# Les autorisations prévues

**Autorisation police municipale**

**Autorisation de la ville de Meylan**

**Autorisation SIEST** (*pour utilisation plateforme LGM et gymnase*)

**Autorisation du CDCHS38** - (*Commission départementale des courses hors stade de l'Isère*)

**Autorisation préfectorale**

**Autorisation Sacem**

# Les partenaires 2015

**Nous remercions nos partenaires toujours plus nombreux grâce à la générosité desquels ASPARUN offre depuis 4 ans à ses participants un attrait renouvelé**



# Les participants

- **1<sup>ère</sup> édition 2012 : 484 participants**
- **2<sup>ème</sup> édition 2013 : 561 participants**
- **3<sup>ème</sup> édition 2014 : 543 participants**
- **4<sup>ème</sup> édition 2015: +/-1000 participants**

# Les bénéfices réalisés

- **1<sup>ère</sup> édition: 5000 € versés à FIMITSA** (pour les enfants malgaches du village d'Andémaka)
- **2<sup>ème</sup> édition: 5000 € versés à FIMITSA** (pour les enfants malgaches du village d'Andémaka)
- **3<sup>ème</sup> édition: 6000 € versés à System Dys,** association support de l'école Fourio à Launac, dédiée aux enfants dyslexiques
- **4<sup>ème</sup> édition: 12000 € versés au Tremplin**

# La notoriété : Dauphiné 3/06/2015

DL 3\_6\_2015

SOLIDARITÉ

## L'Aspa Meylan athlétisme fait un don de 12 000 euros au Tremplin autisme Isère

Dernièrement, en présence de Jean-François Roux, conseiller municipal de Meylan délégué au sport, et de membres de l'Union de quartiers Buclos/Grand-Pré, la présidente de l'Aspa Meylan athlétisme, Viviane Richard, a remis un chèque de 12000 euros à une association qui prend en charge des enfants autistes, Le Tremplin autisme Isère. Cette somme représente le montant du bénéfice réalisé lors de l'Asparun, course créée par l'Aspa Meylan athlétisme et soutenue par l'Union de quartiers Buclos/Grand-Pré, qui a remporté un très grand succès, puisque les participants étaient plus de 1 000 cette année.

### À la recherche de nouveaux locaux

« Notre association, Autisme besoin d'apprendre Isère, vient de changer de nom, a expliqué l'une de ses responsables, Françoise Galletti, et s'appelle maintenant Le Tremplin autisme Isère, car nous avons souhaité mettre en avant le nom de notre structure, Le Tremplin. Mais nos objectifs restent les mêmes : donner la possibilité à des enfants



Des représentants de l'Aspa Meylan athlétisme, de l'Union de quartiers Buclos/Grand-Pré, du Tremplin autisme Isère, et Jean-François Roux, conseiller municipal, le jour de la remise du chèque. « C'est un bon coup de pouce que vous nous donnez », a déclaré Françoise Galletti.

atteints d'autisme d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion progressive en milieu ordinaire. L'autisme ne se guérit pas, mais une prise en charge précoce et adaptée est extrêmement bénéfique. » Aussi, il a été souligné que

pendant trois ans, ERDF a mis à la disposition de l'association, à Seyssinet-Pariset, des locaux spacieux. Mais Le Tremplin devra quitter ce site fin décembre, car ERDF doit le restructurer. Toutes les propositions concernant un

nouveau lieu d'accueil sont les bienvenues. Enfin, Françoise Galletti a tenu à remercier l'Aspa Meylan athlétisme qui a organisé l'Asparun au profit du Tremplin. « Nous sommes touchés, a-t-elle dit, par l'esprit de solidarité qu'a manifesté

votre association, et nous avons été impressionnés par vos capacités d'organisation, votre rigueur et votre engagement. » Pour toute proposition d'accueil dans de nouveaux locaux, téléphonez au 06 13 64 41 18.

# Se renseigner, s'inscrire, soutenir

Tous les renseignements sur le site ASPA MEYLAN

<http://aspamathle.asso-web.com/>

Contact course : tél. 06 03 59 43 52

mail [clpr71@yahoo.fr](mailto:clpr71@yahoo.fr)

Contact soutien : tél 06 86 38 29 89

[marie-do.meot@consultingbymdp.com](mailto:marie-do.meot@consultingbymdp.com)